

Résolution présentée par la délégation la République populaire démocratique du Lao

| | |
|-----------------------|---|
| Thème | Agenda 2030 pour le développement durable |
| Concerne | Création d'une entité onusienne qui organise et supervise les prêts bilatéraux |
| L'Assemblée Générale, | |
| Remerciant | la République populaire de Chine pour ses investissements dans beaucoup de pays pour assurer leur développement, |
| Remarquant | que 93 pays différents ont des difficultés à rembourser leur dette dûe à l'investissement chinois, |
| Déplorant | le fait que la République populaire de Chine déploie une « diplomatie de la dette » pour récupérer des avantages stratégiques au sein des pays qui ont des difficultés à rembourser les dettes auprès de la République populaire de Chine, |
| Insistant | sur le fait que cette pratique régressive pour les pays en voie de développement, crée une dépendance à la République populaire de Chine, |
| Signalant | que les organisations telles que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale ou l'ONU laissent faire sans réglementation et en toute impunité, |
| Déçue | par le système de vote du FMI et de la Banque Mondiale qui consiste à un dollar pour une voix et donc laisse le pouvoir aux grandes puissances dans ces organisations, |
| Décide | de mettre en place une entité onusienne du nom de OIPS (Organisation internationale des prêts sécurisés) regroupant des économistes de tous les pays ; <ul style="list-style-type: none">- que l'OIPS organise, supervise et protège les prêts entre un pays en voie de développement et une grande puissance mondiale ;- que les pays créanciers gardent malgré tout des avantages mais qui n'interfèrent pas avec le développement des pays débiteurs tels que des prix d'importations réduits et d'autres avantages choisis et indiqués à l'OIPS et que l'OIPS s'assure que cela soit respecté ;- qu'une enquête sera effectuée au préalable sur les pays débiteurs pour vérifier les antécédents de corruption dans leur gouvernement et leur capacité future à pouvoir éventuellement rembourser leur dette. |

Le texte français fait foi.